

Conférence Extraordinaire des Ministres de l'Environnement de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission pour la Bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et le Fonds pour l'Economie verte en Afrique centrale et la position commune face à la COP23.

## **RESULTATS ATTENDUS**

### **SUR LE PLAN POLITIQUE ET STRATEGIQUE**

- Déclaration des Ministres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la commission climat pour le bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le bassin du Congo et le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et l'adoption de la position commune sur la COP23 ;
- Renforcement de la coopération entre la CEEAC et la Communauté de l'Afrique de l'Est ;
- Renforcement de l'intégration africaine à travers le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

### **SUR LE PLAN TECHNIQUE**

- Adoption du plan d'action 2017-2018 de l'opérationnalisation de la commission climat pour le Bassin du Congo ;
- Adoption des projets et Programmes sectoriels sur le développement de l'économie bleue en Afrique de l'Est et en Afrique Centrale ;
- Actualisation des projets et programmes sectoriels sur l'économie verte et l'économie bleue en Afrique centrale.

### **SUR LE PLAN OPERATIONNEL**

- Projet du concept du Centre d'Excellence sur la recherche, l'innovation et la formation sur l'économie bleue en Afrique centrale et l'Afrique de l'Est ;
- Projet du concept de Centres d'Excellence de Recherche, d'Innovation et de Formation sur l'économie verte en Afrique centrale et l'Afrique de l'Est ;
- Accélération des activités de l'Unité de Démarrage conjointe du F2BC et du FEVAC (UD-F2BC-FEVAC).

### **SUR LE PLAN FINANCIER**

- L'accélération de l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, outil financier de coopération inter Communautés Economiques Régionales (CER).

### **SUR LE MARKETING ET DE LA COMMUNICATION**

- Promotion de la commission climat pour le bassin du Congo ;
- Promotion de la finance verte et la finance bleue ;
- Promotion de la coopération entre la CEEAC et la Communauté de l'Afrique de l'Est.